

23 février 2011

11.330

Question Claude Borel**Fermeture d'Energizer: quid des déchets polluants?**

La production de piles pendant de nombreuses années a certainement provoqué d'importants volumes de déchets polluants.

Ces déchets ont-ils été traités dans le canton? Ont-ils entraîné la création de sites pollués? Si c'est le cas, seront-ils assainis avant le départ de l'entreprise? A défaut, l'Etat et la commune obtiendront-ils des garanties financières?

Cosignataires: C. Bertschi, M. Docourt Ducommun et T. Huguenin-Elie.